

Spécificités des différents types d'exercices coordonnés en Pays de la Loire

Exercices	ASALEE Action de Santé Libérale En Equipe	ESP CLAP Equipes de Soins Primaire Coordonnée Localement Autour du Patient	ESP MSP Maisons de Santé Pluri professionnelles	ESP CDS Centres de Santé Pluri professionnels	CPTS Communautés Professionnelles Territoriale de Santé
Pour qui ?	Binôme médecin généraliste et infirmier.	Professionnels de santé du premier recours, libéraux	Professionnels de santé du premier et du second recours, libéraux	Professionnels de santé du premier et du second recours, salarié du centre de santé	Professionnels de santé de ville (du 1 ^{er} et du 2 nd recours), établissements et services de santé, établissements et services médico-sociaux, professionnels du social, acteur de la prévention
Professionnels au minima	Un médecin généraliste et une infirmière Asalée	Un médecin généraliste et un autre professionnel de santé	Trois médecins généralistes et un auxiliaire médical	Trois médecins généralistes et un auxiliaire médical	Représentation de toutes les professions de santé
Echelle	Patientèle du médecin généraliste	Patientèle commune des professionnels de santé	Patientèle commune des professionnels de santé	Patientèle du centre de santé	Population du territoire
Quelles actions ? Exemples	Transferts d'activités de soins et réorganisation des modes d'intervention auprès de certains patients entre un médecin et un infirmier (protocoles nationaux)	Réunions pluri professionnelles, consultations communes, plan personnalisé de santé, protocoles organisationnels, actions de prévention	Accès aux soins, Continuité des soins, coordination interne entre les professionnels de la MSP (Réunions pluri professionnelles, protocoles pluriprofessionnels, Plans personnalisés de soins), coopération externe avec les autres acteurs du territoire, formation initiale, formation continue, santé publique (actions collectives de prévention, d'éducation thérapeutique), implication des usagers	Réunions pluri professionnelles, protocoles pluriprofessionnels, Plans personnalisés de soins, organisation de la continuité des soins, prise en charge commune de patients, coopération interne-externe, développement de partenariat avec des structures de soin ou médicosociales, actions collectives de prévention, d'éducation, thérapeutique, dépistage Favoriser l'accessibilité sociale	Améliorer l'articulation entre les acteurs du territoire (Ville-hôpital, soins non programmés, réponse aux situations sanitaires exceptionnelles...), Organiser la réponse à un problème de santé identifié sur un territoire (prise en charge et/ou prévention), faciliter les échanges et le partage d'information entre les acteurs

Prérequis	Participer à une formation (pour l'infirmier) Disposer d'un local dans le cabinet médical	coécrire un projet de santé ESP CLAP et choisir les thèmes et les actions coordonnées autour des problématiques des patients communs, transmitt à l'ARS	Coécrire un projet de santé MSP global autour des problématiques de santé du territoire (diagnostic de territoire, modalités de coordination), présenté et validé par l'ARS	Coécrire un projet de santé global autour des problématiques de santé du territoire (diagnostic de territoire, missions d'activités du centre, modalité de coordination interne et externe) et un règlement intérieur validé par l'ARS (modalité d'hygiènes, de sécurité informations au droit du patient)	Coécrire du projet de santé populationnelle
Rémunération de la coordination	Rémunérations individuelles assurées par l'association ASALEE	Rémunérations individuelles assurées par l'association ESP-CLAP Expérimentation régionale sur 2 ans	Enveloppe globale, autogérée par l'équipe (indemnités, recrutements, prestations extérieures) Financement pérenne et national	Enveloppe globale, gérée par le gestionnaire du centre de santé Financement pérenne et national	Enveloppe globale gérée par les professionnels de la CPTS
Structuration juridique spécifique	Aucune	Aucune (parfois association loi 1901)	Association loi 1901 et/ou Société Civile interprofessionnelle Ambulatoire	Structuration juridique du centre de santé et règlement intérieur	Pas de structuration juridique obligatoire
Contractualisation	Avec Association ASALEE	Avec Association ESP CLAP	Avec ARS et Assurance Maladie	Avec l'ARS et assurance maladie	Avec l'ARS
Accompagnement	Association ASALEE nationale, et accompagnement local	Association des ESP CLAP des pays de la Loire, accompagnement local	APMSL Partage d'expérience	Confédération des centres de santé : C3SI des Pays de la Loire	L' Inter-URPS des Pays de la Loire et APMSL
Où s'informer ?	Association ASALEE 06 13 01 76 25 contact@asalee.fr	Association ESP CLAP 06 65 18 11 44 contact@esp-clap.org	Association APMSL 02 28 21 97 35 contact@apmsl.fr www.apmsl.fr	C trois SI 06 14 14 95 30 Animationc3sipdl@gmail.com http://www.c-trois-si/	L'inter-URPS PDL: anne-laure.leny@urml-paysdelaloire.org 07 66 86 90 52 L'APMSL : 02 28 21 97 35 contact@apmsl.fr